

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 109

Genève, le 25 avril 2016

"AYA Info" est en ligne sur trois sites Internet : Humanitaire.ws , MCI et AYA-Info

La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des peuples autochtones en visite au Brésil

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Mme Victoria Tauli Corpuz, a fait un voyage d'une dizaine de jours au Brésil entre le 7 et le 17 mars. Le but de cette visite était de dresser un état des lieux de la situation des droits des peuples indigènes dans le pays et de constater l'application des recommandations formulées par son prédécesseur, James Anaya venu au Brésil en 2008.

À Brasilia, elle a eu des conversations avec de nombreux représentants d'organismes divers. Le 7 mars, elle a été reçue par João Pedro da Costa, le président de la Fondation Nationale de l'Indien - FUNAI. Il lui a été présenté un tableau des difficultés auxquelles les peuples indigènes, et même l'institution, sont confrontés. Au parlement, elle a rencontré les membres des Commissions des droits humains de la Chambre des Députés et du Sénat. Elle a visité des communautés indigènes dans trois États: Au Mato Grosso do Sul, les Guarani-Kaiowá de plusieurs Terres Indigènes; dans celui de la Bahia, des Tupinamba et des Pataxó; au Pará des Juruna, Parakanã et des Arara (un peuple de récent contact) dont certaines sont touchées par le barrage de Belo Monte. Le 16 mars, à Brasilia, elle a rencontré des représentants indigènes des cinq régions du Brésil réunis au sein de l'APIB - Articulation des Peuples Indigènes du Brésil. L'occasion pour l'Articulation de présenter les principales préoccupations du mouvement indigène national. Au total, la rapporteuse s'est réunie avec les représentants de plus de cinquante peuples indigènes du pays.

Lors de la conférence de presse qu'elle a tenue à Brasilia au terme de sa visite, elle a relevé que, par rapport au constat établi par James Anaya "*il y a eu des reculs extrêmement préoccupants dans la protection des droits des peuples indigènes, une tendance qui continuera à s'aggraver si des mesures décisives ne sont pas prises par le gouvernement pour retourner la situation.*" Elle a annoncé qu'elle présentera son rapport avec ses conclusions et recommandations, au gouvernement brésilien et au Conseil des Droits de l'homme, en septembre prochain. Considérant l'urgence de la situation, sur la base de ce qu'elle a observé pendant sa visite, elle a proposé sept recommandations préliminaires. La première : "*que des mesures soient prises pour protéger la sécurité des leaders indigènes et conclure les enquêtes sur tous les assassinats d'indigènes...*"

À plusieurs reprises, ces dernières années, des délégations de peuples indigènes étaient venues à Genève, au Conseil des droits de l'homme, dénoncer la situation qui leur est faite dans ce pays. Les recommandations seront-elles suivies d'effets ? La crise politique qui sévit actuellement au Brésil permet de douter d'une réponse positive, de plus, rapide, des autorités du pays !

Bernard Comoli